

# COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2012

### PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, V. BENLALLI, A. BONIN, I. CHARRY, O. FELTIN, P. FERREIRA, Y. GROSPERRIN, P. HABERTHUR, M. LEBLANC, A. PENSIVY, L. POMMIER

Absents excusés : P. BALVAY (pouvoir à A. BONIN), J-F. GARNIER (pouvoir à B. LACOMBRE), I. MASSON

### OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 28 AOUT 2012

Néant.

### FINANCES ET GESTION

#### Personnel

Une demande a été émise auprès de Pôle Emploi pour pallier l'absence temporaire de Dominique GUIGUE dans le cadre d'un CUI (contrat unique d'insertion).

### URBANISME ET TRAVAUX

#### Patrimoine communal

Le conseil accepte à l'unanimité la rétrocession à la commune à titre gratuit de l'allée Jean-Faivre par les propriétaires riverains et mandate le maire pour signer la convention s'y rapportant et qui implique le classement dans le domaine communal des parcelles cadastrées 211 ZB 164 et 168. La commune sollicitera le SYDESL lors de sa visite du 16 octobre prochain dans la commune pour la pose de deux lampadaires dans cette voie, pour lesquels les fourreaux enterrés sont déjà en place.

#### Bâtiments

La société ROSSIGNOL achève dans la semaine la fermeture de l'abri pour bois déchiqueté.

Le dossier de consultation des entreprises pour le réaménagement de la mairie devrait être prêt en octobre.

#### Assainissement

Sur la base de l'étude comparative réalisée par l'agence technique départementale, le conseil retient à l'unanimité pour la lagune de Saint-Loup bourg la solution d'un prétraitement par lit bactérien suivi d'un traitement par filtre planté de roseaux et mandate le maire pour solliciter auprès du conseil général et de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse les subventions maximales se rapportant à un investissement brut chiffré par l'ATD 71 à la hauteur de 1.080.000 € H.T. Les deux autres solutions n'ont pas été retenues pour les raisons suivantes :

- 1) boues activées : génie civil plus cher et entretien coûteux (énergie électrique, surveillance, entretien)
- 2) filtre de roseaux seul : rendement épuratoire insuffisant

Le conseil valide par ailleurs à l'unanimité le programme de réhabilitation d'un montant de 51.201 € H.T. chiffré par la Lyonnaise des Eaux pour les canalisations d'eaux usées du centre bourg ayant fait l'objet de la première tranche de diagnostic annuel et mandate le maire pour solliciter les subventions possibles pour ce type d'intervention.

#### Voirie

L'entreprise ROUGEOT a terminé les travaux de revêtement de chaussée qui lui avaient été confiés dans le cadre du programme de voirie 2012.

L'entreprise HUMBERT doit encore réaliser les busages de fossés des rues du Pâtre et du Parc.

Bernard LACOMBRE a communiqué à la DRI les coordonnées de repérage longitudinal des emplacements du panneau d'information et des radars pédagogiques le long des voies départementales. Pour ce dernier investissement, le conseil mandate le maire à l'unanimité pour solliciter une subvention au titre des amendes de police.

## **COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES**

### **Ecole**

La rentrée 2012 s'est effectuée sans problèmes pour les 213 écoliers concernés. La commission de sécurité avait préalablement vérifié toutes les installations sans émettre la moindre réserve. Les élèves ont relevé l'évolution de l'effectif scolaire depuis 1990 :

<b>Année</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
Effect.	133	145	140	133	124	113	118	125	124	130	148	153
<b>Année</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	
Effect.	165	175	175	214	217	216	220	211	206	209	213	

### **Manifestations**

Le calendrier des manifestations a été arrêté. Il sera distribué prochainement.

### **Sports**

Le contrôle des agrès de la salle Alain Carillon a été confié à l'APAVE. Le CSLG basket organise une inauguration du nouveau parquet et du marquage de la salle le dimanche 30 septembre à 15h00 avant le match de l'équipe senior masculine contre Dijon.

## **FORET ET ENVIRONNEMENT**

### **Forêt communale**

La vente de chênes 2012 a concerné 86 arbres pour environ 233 m<sup>3</sup> et 30.940 €. Les têtes de ces arbres viendront en complément payant de l'affouage 2013 en cours d'évaluation.

### **Chasse**

La société de chasse régularise avec la commune, selon un modèle fourni par l'ONF, une convention de concession de terrain à l'euro symbolique pour la cabane installée en forêt dans le secteur des Queurles.

### **SIRTOM de Chagny**

L'échéance du 1<sup>er</sup> octobre pour le ramassage des seuls bacs équipés de puces d'identification électronique est repoussée, l'installation se révélant plus longue que prévu. Toutefois, un test de fonctionnement pourra alors être réalisé. Le principe de tarification retenu est le suivant :

- 1) forfait fixé à 75 % de la base de l'année antérieure, toujours en proportion de la taxe foncière
- 2) partie variable liée aux levées de bacs sur la base tarifaire suivante :
  - 1,50 € pour chaque levée d'un bac de 120 litres
  - 1,75 € pour chaque levée d'un bac de 140 litres
  - 3,00 € pour chaque levée d'un bac de 240 litres